FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Loxeal 83-54

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Loxeal 83-54

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif. Mastic.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

Loxeal s.r.l.
Via Marconato 2
Cesano Maderno
20811 (MB)
Italia
Tel: +39 0362 551 701
Fax +39 0362 524 225

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Italia +39 0362 529 302

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) Xi;R36/37. R43.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient

HYDROXYPROPYL METHACRYLATE
MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Étiquetage

Irritant

Phrases De Risque

R36/37	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Conseils De Prudence

S24	Éviter le contact avec la peau.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37	Porter des gants appropriés.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

HYDROXYPROPYL METHACRYLATE	**10-30%**
No CAS : 27813-02-1	**No CE : 248-666-3**

Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)
Eye Irrit. 2 - H319	Xi;R36.
Skin Sens. 1 - H317	R43.

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE **5-10%**

No CAS : 868-77-9 **No CE : 212-782-2**

Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)
Skin Irrit. 2 - H315	R43
Eye Irrit. 2 - H319	Xi;R36/38
Skin Sens. 1 - H317	

HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE **1-5%**

No CAS : 80-15-9 **No CE : 201-254-7**

Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)
Org. Perox. E - H242	O;R7
Acute Tox. 4 - H302	T;R23
Acute Tox. 4 - H312	C;R34
Acute Tox. 3 - H331	Xn;R21/22,R48/20/22
Skin Corr. 1B - H314	N;R51/53
STOT Single 3 - H335	
STOT Rep. 2 - H373	
Aquatic Chronic 2 - H411	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau

Dermatite mineure, éruption cutanée.

Contact avec les yeux

Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées. Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Non pertinent à cause de la petite quantité utilisée. Éviter le rejet dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser du sable ou un autre absorbant inerte pour absorber le produit. A jeter dans un récipient pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit pour des joints qui seront en contact avec de l'oxygène pur ou de la vapeur.

Mode D'Emploi

Adhésif. Mastic.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

Protection respiratoire

Pas de recommandations spécifiques, mais une protection respiratoire peut néanmoins être requise dans des circonstances exceptionnelles lors d'une contamination importante de l'air.

Protection des mains

Des gants en caoutchouc nitrile ou Viton™ sont recommandés. Ne pas porter de gants en coton ou autre matériau absorbant. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

Autres Mesures De Protection

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide

Couleur	Vert.
Odeur	Odeur faiblement âcre.
Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau. Miscible avec : Acétone

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non applicable.

Point de fusion (°C)

Non disponible.

Densité relative	1.1

Densité de vapeur (air=1)

Non disponible.

Pression de vapeur

Non disponible.

Taux d'évaporation

Non disponible.

Valeur pH, Solution Concentrée

Sans objet

Viscosité	~550 mPas

Température de décomposition (°C)

Non disponible.

Seuil D'Odeur, Bas

Non disponible.

Point d'éclair	>100°C

Temperature d'auto-inflammation (°C)

Non disponible.

Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)

Non disponible.

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)

Non disponible.

Propriétés comburantes

Non disponible.

9.2. Autres informations

Sans objet

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réaction avec: Les agents oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.4. Conditions à éviter

Eviter l'absence d'air et une contamination par des métaux.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Métaux et leurs sels, Agents de réduction, Oxydants, Free radical initiators.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composes organiques non identifiés.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques

Les effets toxicologiques du produits n'ont pas été totalement évalués. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Danger par aspiration:

Aucunes dans les conditions normales.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Ce produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

12.1. Toxicité

Aucunes informations disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucunes informations disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Aucunes informations disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucuns connus.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Classification Dechets

08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d' environnement

Législation UE

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de révision	27/03/2012
Révision	1

Phrases - R (Texte Intégral)

R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R36/37	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R36	Irritant pour les yeux.
R48/20/22	Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.
R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R7	Peut provoquer un incendie.
R34	Provoque des brûlures.
R23	Toxique par inhalation.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mentions De Danger Completes

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes <<Organs>> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.